

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 22/06

AFR 25/002/2006 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## DÉTENTION SANS INCULPATION CRAINTES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS

### ETHIOPIE

#### Neuf étudiants de la région d'Oromia :

Shumi Dandana (h)  
Dawit Urga (h)  
Ahmed Musa (h)  
Adam Uma (h)  
Sada Ibrahim (f)  
Ulufa Bilo (h)  
Adem Jildo (h)  
Gemechu Bona (h)  
Musa Buta (h)

#### ainsi que deux étudiants de l'université d'Addis-Abeba :

Berhanu Gemechu (h)  
Matewos Teferra (h)

et des milliers d'autres étudiants oromo

---

Londres, le 30 janvier 2006

Plusieurs milliers de jeunes scolarisés et d'étudiants issus de l'ethnie oromo, dont les 11 personnes nommées ci-dessus, ont été arrêtés lors d'une série de manifestations antigouvernementales dans divers endroits de la région d'Oromia, à Addis-Abeba, la capitale, et dans d'autres villes du pays. Toutes les personnes dont le nom figure plus haut sont détenues au secret en divers endroits et risquent d'être torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements.

Ces arrestations ont eu lieu lors d'une vague de manifestations étudiantes déclenchée le 9 novembre 2005. Le mouvement se poursuit aujourd'hui dans certaines régions. La plupart des manifestants étaient des lycéens, dont certains étaient âgés de moins de dix-huit ans, mais les interpellations ont également visé d'autres catégories de personnes, notamment des enseignants, des agriculteurs et des entrepreneurs. Le plus souvent, les manifestations auraient commencé dans le calme, mais des policiers et des participants ont été blessés et des biens endommagés et, par certains endroits, des explosions ont été signalées.

Selon certaines sources, le mouvement de protestation a débuté après que le Front de libération oromo (FLO), un groupe d'opposition armé, eut appelé à manifester contre le gouvernement. Les participants ont exprimé plusieurs revendications d'ordre politique, en particulier la libération de prisonniers politiques oromo, notamment les responsables de *Mecha Tulema*, une association oromo à vocation sociale établie depuis longtemps (voir l'AU 180/04, AFR 25/006/2004 du 21 mai 2004 et ses mises à jour, AFR 25/008/2004 du 19 juillet 2004, AFR 25/011/2004 du 28 septembre 2004, AFR 25/012/2004 du 23 novembre 2004 et AFR 25/005/2005 du 20 avril 2005). Plusieurs manifestants auraient été abattus ou blessés par les forces de sécurité, et nombre d'entre eux ont été battus par la police.

Les personnes appréhendées seraient accusées d'entretenir des liens avec le FLO, bien qu'aucune n'ait été inculpée à ce jour. Certains détenus ont été libérés, tandis que d'autres sont maintenus dans des lieux où de nombreux actes de torture ont été signalés, comme la prison d'Ambo Palace et le centre d'entraînement de la police de Senkele, près de la ville d'Ambo. On ignore où se trouvent un grand nombre de détenus, dont certains ont été envoyés dans des prisons rurales lointaines.

Il est possible, par ailleurs, que le meurtre présumé de deux détenus oromo soit lié à ces manifestations : le 9 décembre, Alemayehu Gerba (étudiant infirme de l'université d'Addis-Abeba cité dans l'AU 180/04) et Morkota Edosa, qui avaient été arrêtés en 2004, auraient été abattus par des policiers ou des surveillants dans la prison de Kaliti, à Addis-Abeba.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

– dites-vous préoccupé par l'arrestation des 11 étudiants nommés plus haut et des milliers d'autres membres de l'ethnie oromo à la suite des manifestations qui ont éclaté dans la région d'Oromia et dans d'autres zones du pays ;

– demandez leur libération, à moins qu'ils ne soient traduits en justice, inculpés et jugés dans les meilleurs délais dans le cadre d'une procédure équitable conforme aux normes internationales ;

– priez les autorités d'ouvrir de toute urgence une enquête indépendante sur les informations indiquant que plusieurs manifestants ont été tués et que des détenus ont été torturés et soumis à d'autres formes de mauvais traitements, en particulier dans la prison d'Ambo Palace et au centre d'entraînement de la police de Senkele, près d'Ambo ;

– demandez également que des investigations indépendantes soient menées sur la mort d'Alemayehu Gerba et de Morkota Edosa, deux étudiants de l'université d'Addis-Abeba détenus depuis avril 2004, qui auraient été tués le 9 décembre dans la prison de Kaliti, dans la capitale.

**APPELS À :**

**Premier ministre :**

His Excellency Meles Zenawi

Office of the Prime Minister

PO Box 1031, Addis Ababa

Éthiopie

**Fax :** +251 11 552020 / 552030

**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Premier Ministre,

**Ministre de la Justice :**

Mr Assefa Kesito

Ministry of Justice

PO Box 1370, Addis Ababa

Éthiopie

**Fax :** +251 11 517775 / 520874

**Courriers électroniques :** [ministry-justice@telecom.net.et](mailto:ministry-justice@telecom.net.et)

**Formule d'appel :** *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

**COPIES À :**

**Président de la région d'Oromia :**

Mr Minassie Woldegiorgis (nouvellement entré en fonction)

Oromia Region State Council

P O Box 101769

Addis Ababa

Éthiopie

**Formule d'appel :** *Dear President of Oromia*, / Monsieur le Président,

**Président de la Cour suprême :**

Mr Kemal Bedri

Federal Supreme Court

P O Box 6166

Addis Ababa, Éthiopie

**Formule d'appel :** *Dear President of the Supreme Court*, / Monsieur,

**Fax :** +251 1 550278

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 10 MARS 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*